



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 71626

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur l'intégration des handicapés dans les Alpes-Maritimes. Sur l'ensemble des demandes d'orientation examinées par la commission départementale de l'éducation spéciale, près de 50 % ne sont pas satisfaites, le plus souvent par manque de place. Le département connaît un réel problème de prise en charge des handicapés en raison de son sous-équipement en structures spécialisées dépendant de la direction départementale de l'action sociale et sanitaire. Les associations de parents dénoncent les insuffisances des moyens dégagés pour leur département. Il lui demande quelles mesures elle a prises afin qu'un réel plan de rattrapage et de mise à disposition de moyens supplémentaires soit effectif dans les meilleurs délais dans les Alpes-Maritimes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71626

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 145